



N° D'IMPRIMÉ CV60675029

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE

Contrôle volontaire total

DATE DU CONTRÔLE

04/09/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

26020470

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances critiques : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)

1.1.14.a.3. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour excessivement usé, excessivement rayé, fissuré, mal fixé ou cassé ARD

Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)

1.1.2.a.2. ÉTAT ET COURSE DE LA PÉDALE DU DISPOSITIF DE FREINAGE : Course trop grande, réserve de course insuffisante

1.1.16.c.2. CYLINDRES OU ÉTRIERS DE FREINS : Défaut du cylindre ou de l'étrier ou actionneur mal monté compromettant la sécurité ARG

1.4.2.a.2. EFFICACITÉ DU FREIN DE STATIONNEMENT : Efficacité insuffisante

4.1.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant AVD

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVD

4.2.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Source lumineuse défectueuse G, ARD, D

4.4.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) ARD, ARG

4.5.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) ARG

4.7.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse

5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint ARD, ARG

5.3.2.b.2. AMORTISSEURS : Amortisseur endommagé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave ARD, ARG

6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact AVD

6.1.7.d.2. TRANSMISSION : Raccords flexibles détériorés C

8.2.22.c.2. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important

8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV

8.4.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la

Défaillances mineures :

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, AVD

1.2.1.b.1. PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE : Déséquilibre AR

3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement

4.4.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : S013C326

RAISON SOCIALE : CTA DES ESTROUBLANS

COORDONNÉES : 20 AVENUE DE LONDRES
ZI LES ESTROUBLANS
13127 VITROLLES
Tél : 04.42.79.64.33

IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÈMENT : 013C1506

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Immatriculation et pays : GM-178-WM (F) Date d'immatriculation : 02/09/2026 Date de 1^{ère} mise en circulation : 22/03/2023

Marque : RENAULT Désignation commerciale : MASTER

N° dans la série du type (VIN) : VF1VB000969489517 Catégorie internationale : N1 Genre : CTTE

Type/CNIT : ABSENT Énergie : GO

Document(s) présenté(s)

Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

076999

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal



INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

N° D'IMPRIMÉ CV60675030

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE

Contrôle volontaire total

DATE DU CONTRÔLE

04/09/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

26020470

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Suite du procès-verbal

lumière émise) D

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVD

6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AVD

Attention ce procès-verbal contient 2 pages

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : S013C326

RAISON SOCIALE : CTA DES ESTROUBLANS

COORDONNÉES : 20 AVENUE DE LONDRES
ZI LES ESTROUBLANS
13127 VITROLLES
Tél : 04.42.79.64.33

IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÈMENT : 013C1506

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Immatriculation et pays : GM-178-WM (F) Date d'immatriculation : 02/09/2026 Date de 1^{ère} mise en circulation : 22/03/2023

Marque

RENAULT

Désignation commerciale

MASTER

N° dans la série du type (VIN)

VF1VB000969489517

Catégorie internationale

N1

Genre

CTTE

Type/CNIT

ABSENT

Énergie

GO

Document(s) présenté(s)

Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

076999

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT	ARRIERE
	G D	G D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-2.7 m/km	
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	4 %	1 %
Forces verticales :	1305 daN	1771 daN
Frein de service		
Forces de freinage :	496 daN	487 daN 506 daN 655 daN
Déséquilibre (<20%) :	2 %	23 %
Forces de freinage (efficacité) :	496 daN	487 daN 506 daN 655 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :	69 %	
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	16 %	
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-0.5 %	-2.6 %
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-4.0 %	-4.0 %



INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO